

1 **CONSEIL D'ADMINISTRATION S.F.E.T.B.**

2 **Samedi 26 septembre 2015 – Hôpital St Louis (Paris, 10<sup>e</sup>)**

3  
4  
5 **Présents** : Sabiha BAZI, Marc CHAOUAT, Valérie CHAUVINEAU, Franck DUTEILLE,  
6 Laurence GOTTRAND, Aurélie HAUTIER, Françoise LEBRETON, Marie-Reine LOSSER,  
7 Anny-Claude LOUF, Jocelyne MAGNE, François RAVAT, Sandrine RONCIER, Gilles  
8 TIMMERMAN, l'ABF

9  
10 **Excusés** : Emmanuelle BAILLARGEAT, Patrick DUHAMEL, Ronan LE FLOCH, Béatrice  
11 PEREZ, Pierre PERROT, Hélène RIENMEYER, Sandrine WIRAMUS

12  
13  
14 **Suivant l'ordre du jour** :

15  
16 **1- Approbation du CR du CA du 10 juin 2015. CR de l'AG du 12 juin 2015**

17  
18 **Le Conseil d'Administration approuve à l'unanimité le compte-rendu du Conseil**  
19 **d'Administration du 10 juin 2015.**

20 **Le Conseil d'Administration approuve à l'unanimité le compte-rendu de l'Assemblée**  
21 **Générale du 12 juin 2015.**

22  
23 **2 - Bilan du congrès de Metz et approbation des comptes du congrès 2015**  
24 **(MR Losser, AC Louf)**

25  
26 AC Louf a reçu le bilan définitif du congrès.

27 Comptabilité SFETB : dans les dépenses, il manque la revue Brulure congrès qui n'a  
28 pas été reporté.

29 Le bilan fait état d'un résultat très positif.

30 AC Louf fera un état comparatif des gros postes de dépenses.

31 Le bilan global fut aussi très positif. Il y a eu un souci pour l'attribution des salles le 1<sup>er</sup>  
32 jour : la grande salle était vide et la petite salle débordait. La journée d'Urgence n'a  
33 pas fonctionné car les relais d'information n'ont pas joué leur rôle.

34 S Mezioud fera un cahier des charges du congrès pour aider chaque organisateur.  
35 Le débriefing du congrès passé devra servir à alimenter ce cahier des charges. Par  
36 exemple, faut-il garder l'AG en fin de congrès ? Oui pour 2016 en tous cas.

37 Le congrès de Metz a obtenu des subventions importantes. La question est posée à  
38 MR Losser pour savoir s'il y avait une marche à suivre particulière pour obtenir des  
39 subventions. Pas de démarche particulière à Metz.

40 AC Louf propose un compte séparé pour le congrès pour identifier plus facilement  
41 les sommes versées. M Chaouat indique que ce n'est peut-être pas utile.

42

### 43 **3- Congrès à venir**

44

#### 45 **3-1 Congrès de 2016- Cassis (A Hautier)**

46 A Hautier présente le visuel du congrès. Le thème devra juste être écrit en plus gros  
47 pour le faire ressortir et faire oublier le visuel très « touristique ». Les dates aussi devront  
48 être mises plus en avant.

49 Programme :

50 Mercredi :

- 51 - CA
- 52 - Cours aux paramédicaux : Physiopathologie des brûlures non thermiques
- 53 - Les brûlures non thermiques : S Wiramus
- 54 - Atelier IDE : lien entre le centre aigu et le SSR => Faire un seul atelier IDE
- 55 - Cérémonie d'ouverture : qui solliciter ? quelle durée ? Cela permet de les  
56 solliciter pour des subventions.

57 Le mercredi soir : excursion en bateau dans les 3 calanques : à ne pas faire figurer sur  
58 le programme.

59 Jeudi :

- 60 - Posters
- 61 - Tables rondes : radique et chimique / électrique
- 62 - Atelier Ergo
- 63 - Atelier kiné
- 64 - Atelier social
- 65 - Atelier éthique
- 66 - Atelier psycho : personne pour le faire – à adjoindre au social

67 Vendredi :

- 68 - Prix du meilleur DU
- 69 - Prix du meilleur poster
- 70 - Atelier PMSI : à maintenir seulement une année sur 2, donc pas cette année
- 71 - Communications libres

72

73 Il est acté que :

74 Il n'y aura qu'un seul atelier IDE

75 Il n'y aura pas d'atelier face aux tables rondes, sauf l'atelier psycho et social

76 Il n'y aura pas de communications libres face aux tables rondes : pour les  
77 communications libres - prévoir 3 sessions d'1h30

78 Il y aura des cas cliniques

79

80 Site d'accueil : attention, nombre de personnes limité. Pour des raisons  
81 réglementaires, on ne pourra pas faire entrer plus de 238 personnes en amphi.

82 Il serait intéressant de faire venir quelques personnes du Maghreb pour parler des  
83 brûlures non thermiques. Lui offrir son inscription au congrès.

84 Pour les invitations : 15 invitations gratuites.

85 Soirée de gala : A Hautier propose 2 options

86 - Le restaurant de la presqu'île à Cassis, accessible en petit train

87 - Le Domaine Bunan dans les vignes

88 La première proposition (Presqu'île) est votée à l'unanimité

89 Déjeuner du vendredi midi : lunch box au palais des congrès ou buffet au restaurant  
90 du grand Large ? L'option buffet est retenue.

91 Stand de l'ABF : doit être mis à disposition malgré le nombre de places très restreint.

92 Hôtellerie : l'office de tourisme mettra un site à disposition pour réserver son hôtel en  
93 ligne, ainsi que la sortie en bateau.

94

95 **3-2 Choix de la ville pour 2017. La Rochelle ? (M Chaouat) Thème ?**

96 M Chaouat a visité en juillet avec V Renaudin le Forum des Pertuis de la Rochelle.

97 Les + : Situation agréable, grand parking gratuit juste à côté, site de taille idéale pour  
98 ce congrès. Une plénière de 400 personnes, 4 salles d'ateliers de 50 à 100 personnes,  
99 des tarifs intéressants, une salle de restauration vue mer avec terrasse.

100 Les - : architecture année 70 avec une déco un peu sombre.

101 Desservi de la gare par les bus de ville.

102 Il y a de la place pour les exposants.

103

104 Les soirées : 3 sites ont été visités :

105 - Les salles du casino doivent être modifiées donc on ne sait pas trop ce que ça  
106 donnera.

107 - L'aquarium : on peut privatiser l'aquarium et le restaurant mais difficile d'y danser.

108 - La salle de l'Oratoire : belle salle en vieilles pierres avec des colonnes. On peut y  
109 faire venir un traiteur et de la musique. A 2 heures, il faut rendre les lieux vides et  
110 propres. => M Chaouat souligne sa préférence pour ce lieu.

111

112 Estimatif financier : Le Forum des Pertuis n'est pas très onéreux et on peut y accéder  
113 dès la veille pour pouvoir s'installer.

114

115 Le choix du site du Forum des Pertuis est validé par l'assemblée.

116 Organismes : Percy, St Louis, Trousseau, Coubert, Bullion

117 Les thèmes restent à définir. Les idées peuvent être envoyées par mail avant le  
118 prochain CA.

119 Une parenthèse est ouverte concernant le DPC :

120 Le DPC a été accepté pour le congrès de Metz mais visiblement, quand on déclare  
121 un congrès, il faut ouvrir des sessions spécifiques aux libéraux. Si on ne le fait pas, le  
122 congrès est considéré comme non accessible à tout le monde et cela pose  
123 problème.

124 Aucune date n'est pour l'instant fixé pour la suite donc on ne sait pas quand il  
125 faudra déposer de nouveaux éléments. On ne sait pas qui sont les experts. Il faut  
126 savoir que les financements ont été arrêtés en septembre car il n'y avait plus  
127 d'argent...

128 Cette usine a été montée et fonctionne pour les libéraux.

129 L Goffinet continue à suivre le dossier et est invitée permanente aux CA.

130 Le fait d'être DPC ouvre des droits mais il faut affiner les sessions qui sont annoncées  
131 DPC.

132

133 **4- Rapport pour la DGOS de l'état des lieux des CTB en France (M Chaouat, P**  
134 **Villain, F Ravat)**

135

136 M Chaouat expose les faits : Nous avons rencontré avant l'été des représentants de  
137 la DGOS pour parler de la problématique des centres de brûlés. On leur a donné des  
138 idées un peu générales et ils ont demandé un état des lieux un peu plus précis pour  
139 savoir sur quoi on pouvait agir sachant que les problématiques ne sont pas les  
140 mêmes suivant la situation géographique. Nous avons prévu de rendre ce rapport  
141 fin août/début septembre. F Ravat s'est chargé de rédiger ce rapport en tant que  
142 conseiller de l'ABF. Cela pose une difficulté et un risque de conflit d'intérêt entre les 2  
143 sociétés (SFETB et ABF). L'ABF a besoin de conseillers mais ce ne doit pas être des  
144 personnes nommées. Il faut que l'ABF sollicite un avis de la SFETB mais pas celui  
145 d'une seule personne. La SFETB peut elle-même nommer une personne qui parlera  
146 en son nom, mais ce n'est pas à l'ABF de la nommer. En tant que conseiller privé  
147 d'une part et membre de la SFETB d'autre part, il y a un risque de conflit d'intérêt.

148 L'ABF est d'accord et dans l'avenir, les choses devraient évoluer dans ce sens.

149 F Ravat a fait un gros travail pour répertorier tous les centres. Un délai plus long aurait  
150 dû être demandé. En période de vacances estivales, le dossier n'a pas été relu  
151 comme il aurait dû l'être et a été déposé trop rapidement.

152 A ce moment-là, M Chaouat a demandé l'envoi d'un contrordre indiquant que le  
153 compte-rendu n'était pas valide et qu'un rectificatif serait envoyé très vite.

154 Sabiha MEZIOUD : Dans le rapport, il faudrait peut-être revenir aux faits plutôt qu'aux  
155 interprétations. On n'a surtout pas besoin d'exposer nos divergences. Cela n'est pas  
156 leur problème : ils veulent des chiffres, savoir qu'il y a une offre de soins suffisante, et  
157 qu'il y ait un langage commun. Ce qui était intéressant c'est qu'on montrait que  
158 toutes les régions étaient différentes, ce qui est une réalité puisqu'on est sur une  
159 médecine de territoire.

160 M Chaouat : Ceci serait vrai si c'était une demande purement factuelle, mais cette  
161 demande émane non pas du Ministère mais de la SFETB face à une difficulté que

162 nous rencontrons. Or on n'a pas des difficultés partout en France, seulement dans  
163 quelques endroits. On doit leur faire un état des lieux des difficultés et des sites  
164 concernés, et leur soumettre les solutions auxquelles on pense. Est-ce qu'il faudrait  
165 ouvrir un centre de niveau 2 dans telle région, faudrait-il upgrader tel centre pour  
166 pouvoir accueillir X brûlés de plus,... Ils ont besoin de notre expertise parce qu'eux ne  
167 l'ont pas.

168 Sabiha MEZIOUD: Je pense qu'il faut être très factuel, leur remettre l'enquête mais  
169 sans interprétation. La première chose que pointe l'ARS, ce sont toujours nos  
170 divergences.

171 F Lebreton : Il est important de parler de la réorganisation en cours, de la diminution  
172 du nombre de lits dont on ne sait pas encore si elle sera suffisante pour l'offre de soin  
173 régionale. Et il ne faut surtout pas évoquer les difficultés entre les 2 équipes.

174 M Chaouat : Il faut essayer de garder dans les commentaires tout ce qui est sujet à  
175 caution. Si on a 3 messages à faire passer dans ce rapport, concentrons-nous sur ces  
176 3 messages dans un but de l'intérêt commun. Le rapport n'est pas encore envoyé.  
177 Lorsqu'on est parti au Ministère pour rencontrer à nouveau la DGOS, la personne  
178 nous a mis complètement à l'aise en indiquant qu'elle écrasait le précédent fichier  
179 en attendant le suivant sachant qu'il n'y avait aucune urgence à le lui fournir. Les  
180 objectifs de ce rapport :

- 181 - Maintenir tous les centres de brûlés actuels (avec le niveau d'exigence et de  
182 qualité nécessaire régi par les décrets)
- 183 - Ramener dans la filière spécialisée tous les brûlés afin d'avoir la bonne  
184 évaluation et le bon traitement. La plupart des centres de brûlés sont  
185 capables d'absorber le surplus. De plus cela permettra de rentabiliser  
186 d'avantage ces structures dont les frais de fonctionnement fixes sont  
187 importants.
- 188 - Assécher les filières parallèles non labellisées, non contrôlées et donc ne  
189 disposant pas des compétences ni des structures requises.
- 190 - Dans certains cas, labelliser de niveau 2 certaines de ces structures – si elles  
191 rendent un réel service public du fait de l'éloignement géographique du  
192 centre spécialisé. Elles devront avoir un cahier des charges adapté, fixé par la  
193 société savante, ne prendre en charge que certains patients de gravité  
194 moindre, et fonctionner comme une antenne d'un centre de brûlés de  
195 rattachement.  
196 => tout ce qu'on va écrire dans le rapport devrait étayer ces problématiques.  
197 Si dans certaines régions, l'un de ces points pose problème, c'est là que l'on  
198 demande l'intervention du Ministère.

199  
200 Dans le débat est abordée la question de télémédecine mais il est décidé de ne pas  
201 en parler dans le rapport.

202 F Duteille : il faut dans le rapport que le plan soit identique pour chaque région. Un  
203 tableau récapitulera la réalité ou non des 4 objectifs pour chacune des régions. Il

204 faut simplement faire une photographie de l'état actuel sans apporter  
205 d'explications.

206 M Chaouat : Notre rôle est aussi de donner des pistes. Si on estime qu'il faut 5 lits de  
207 plus dans telle région, même si on connaît les conséquences budgétaires, on doit les  
208 informer du besoin

209 F Ravat : il faut souligner que le remboursement est fait pareil pour une structure non  
210 spécialisée que pour une structure spécialisée.

211 M Chaouat : notre rôle est d'avantage de donner les raisons médicales des  
212 problématiques rencontrées notamment du besoin d'assécher ces filières parallèles.  
213 C'est une perte de chance.

214 F Ravat : peut-être ne savent-ils pas que ces inégalités tarifaires sont responsables de  
215 cette perte de chances ?

216 M Chaouat : si on a des éléments concrets d'état des lieux, on sera lisible par le  
217 Ministère. Certaines pistes qui concernent 3, 4 ou 5 régions qui posent problème ont  
218 été celles qui nous ont poussés à faire ce rapport.

219 Le CA ayant des représentants issus de toutes les régions hors Bordeaux-Toulouse, il  
220 est demandé à chacun de prendre en charge sa région. Il faut définir les questions  
221 auxquelles répondre et il faut que chacun réponde à ces mêmes questions. M  
222 Chaouat s'occupera de Lyon et renverra la version Word du rapport et la liste des  
223 questions.

224 Dead line pour rendre le rapport à la DGOS : fin octobre.

225

#### 226 **5- Point sur la revue brulure (R Le Floch)**

227

228 En l'absence de R Le Floch, aucun point ne peut être fait.

229 F Ravat fait cependant état, à la demande de R Le Floch, d'un problème de  
230 contenu sur les prochains numéros. La table ronde nutrition dont F Ravat et R Le  
231 Floch étaient rapporteurs, pourrait faire l'objet d'un article.

232 Il serait aussi intéressant que les cours aux paramédicaux puissent faire l'objet  
233 d'articles.

234

#### 235 **6- Modification du nom de la société : SFB (B Perez)**

236

237 Absence de B Perez.

238 F Ravat indique qu'il avait proposé en AG que le nom SFB puisse signifier Société  
239 « Francophone » plutôt que « Française ». C'est une demande forte de nos collègues  
240 francophones.

241 Marc Chaouat Souligne son désaccord de ce changement de nom. Attention  
242 cependant car les problématiques françaises ne sont pas celles de nos confrères  
243 francophones. Si à terme, des francophones non français sont élus au CA, cela

244 posera aussi un problème de remboursement des trajets. Le risque est aussi de se  
245 faire « absorber » par des sociétés telles que la société méditerranéenne.

246 D'ailleurs, M. Bicharat a envoyé à M Chaouat une invitation au congrès MBC où on  
247 découvre que ce congrès est organisé en partenariat avec la SFB. Le CA décide de  
248 réagir pour indiquer que ce partenariat n'a jamais été ni demandé ni validé.

249

#### 250 **7- Groupe de travail sur le site Web (M Chaouat)**

251

252 M. Chaouat souhaiterait que l'année 2015-2016 soit celle de la refonte du site web.  
253 TMS a les compétences pour le faire. Il faut plus de visibilité, plus de clarté, que  
254 chacun ait son code et puisse avoir accès à un certain nombre de choses. Il faudrait  
255 peut-être que ce soit aussi une plateforme d'enseignement, ce qui nous permettrait  
256 de rayonner dans les DOM TOM où ils peuvent difficilement se déplacer, notamment  
257 pour le DU.

258 M. Chaouat contactera TMS pour une réunion de travail : la partie technique sera  
259 assurée par Dominique Gauvrit (TMS) et le contenu fourni par la SFETB.

260 Il faut avant tout définir un cahier des charges clair.

261 En charge de réfléchir sur le site : G Timmerman, S Mezioud, L Goffinet, M Chaouat et  
262 F Ravat

263

#### 264 **8- Présentation du ROR brulé (S Mezioud)**

265

266 A la fin de la réunion qui a eu lieu à la DGOS fin juin au sujet des centres de brulés, ils  
267 ont évoqué l'outil ROR. Ils tenaient à nous faire découvrir cet outil dans le but de le  
268 mettre en place avant la fin de l'année à l'échelle nationale.

269 La réunion a eu lieu le 10 septembre dernier. Etaient présents les représentants du  
270 GCS d'Ile de de France, de l'ARS d'Ile de France, l'équipe de la Direction Générale  
271 d'Organisation Sanitaire, ainsi que M Chaouat et S Mezioud pour représenter la  
272 SFETB, et S Gaucher au titre de l'ABF.

273 Le ROR est le Répertoire Opérationnel de Ressources qui est déjà en test dans  
274 plusieurs régions depuis 3 ans. Le contenu a été alimenté à l'époque avec l'équipe  
275 de Percy qui a travaillé avec eux pour établir une fiche descriptive des ressources.  
276 L'outil est opérationnel pour les professionnels de santé prenant en charge des  
277 patients initialement, notamment les personnels du SAMU.

278 Cette application permet de fournir à tous les professionnels de santé une visibilité  
279 sur toutes les ressources dédiées, à différents niveaux, la localisation des ressources à  
280 l'échelle du territoire. Cela donne notamment la disponibilité en lits.

281 Il y a 4 échelles : nationale (cartographie), régionale, départementale et par  
282 établissement. Le but est de prendre en charge les patients dans des délais  
283 acceptables.

284 2 manières d'accéder au ROR brûlés : soit la région possède un ROR et le déploie  
285 (accès sur login et mot de passe) ; soit par le biais d'une adresse mail et un code.

286 On peut avoir un degré de détail plus fin en cliquant sur l'unité pour voir les tranches  
287 d'âge prises en charge, les coordonnées, les actes spécifiques...

288 La saisie de mise à jour est faite par les centres.

289 Les limites : Faut-il mettre à jour le ROR à chaque mouvement de patient ou de  
290 manière systématique, tous les jours, pour informer qu'il n'y a pas de mouvements de  
291 patients et qu'il ne s'agit pas d'une négligence de mise à jour ? Qui assure la mise à  
292 jour ?

293 La liste des différentes compétences à spécifier doit être fournie par la SFETB. M  
294 Chaouat envoie la liste pré-définie (à compléter) aux membres du CA.

295 Pour les ROR, ils veulent une liste des centres autorisés, ce qui va dans le sens de la  
296 filière.

297 C'est un outil de facilitation mais qui ne doit pas court-circuiter les liens directs.

298 La demande est que cet outil soit déployé avant la fin de l'année. Il faut que  
299 l'information remonte au Ministère, du Ministère à l'ARS qui informera les  
300 établissements.

301

## 302 **9- Informations et questions diverses :**

303

### 304 1) Proposition du futur Vice-président

305

306 Si on respecte le rythme entre les différentes catégories qui composent le CA, c'est  
307 au tour d'un chirurgien de devenir vice-président.

308 E Dantzer est proposé et accepté par les membres du CA. La proposition lui sera  
309 donc faite.

310

### 311 2) Mission d'expertise pour la construction de 4 centres de brûlés en 312 Roumanie

313 M Chaouat a été sollicité par la Roumanie qui souhaitait revoir totalement la prise en  
314 charge des brûlés dans leur pays. Ils sont venus en visite à St Louis puis ont visité le  
315 CHR de Lille. L'objectif était pour eux de monter une mission. Puis plus de nouvelles. Ils  
316 viennent de recontacter M Chaouat pour indiquer qu'ils le sollicitaient comme  
317 expert pour une mission de 8 jours. Ils veulent définir ce qu'ils souhaitent pour créer  
318 un modèle de centre. Ils veulent 4 centres cohérents qui puissent couvrir l'ensemble  
319 de leur territoire.

320 Ont été sollicités pour leur expertise : Mme Floriane Bougeard (Lille), Dr Vincent de  
321 Broucker (Réanimateur - Lille), Pr Marc Chaouat (Chirurgien - Paris), un représentant  
322 de la DGOS

323 Pour être complet, il manque un médecin rééducateur et un cadre (sauf si Mme  
324 Bougeard est cadre).

325



326  
327  
328  
329  
330  
331  
332  
333  
334  
335  
336  
337  
338  
339  
340  
341  
342  
343  
344  
345  
346  
347  
348  
349  
350

3) Questions diverses

- F Ravat indique que la SFETB a de nouveau été sollicité par l'INVS au sujet du partenariat sur l'épidémiologie.

C'est grâce à eux qu'on a enfin des statistiques sur les causes de brûlures. L'exhaustivité des résultats est unique en Europe.

Un projet de convention a été soumis au CA de juin. Il faudrait finaliser cela. F Ravat l'envoie à B Perez pour validation. La présidente signera ensuite. Le CA devra désigner un médecin référent pour cela.

- F Lebreton indique qu'il semblerait qu'à Montpellier les pompiers ont posé la question de savoir si le Watergel® était indispensable dans les camions parce que cela coûtait trop cher. Ils proposent de le remplacer par des compresses humidifiées. Il faudrait leur répondre que le Watergel® présente un intérêt autre que la compresse imbibé avec du sérum pour le petit brûlé et qu'il ne faut pas s'en séparer définitivement.

**Rappel- Calendrier des CA 2015 et 2016**

- 28 novembre 2015 à reconfirmer
- 23 janvier 2016
- 19 mars 2016
- Congrès